maiage
Les hommes et les entreprises de la maintenance environnementale
HEBDO

# SE FORMER AU PLUS PRES DU TERRAIN POUR MAITRISER LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE

**En France, des entreprises toujours plus nombreuses se dotent de centres de formation en interne. Si ces initiatives sont souvent motivées en premier lieu par des difficultés de recrutement et le besoin de pourvoir des postes aux compétences rares, les connaissances pratiques qui y sont enseignées – sur le matériel propre à l'entreprise, dans son environnement de travail et selon son organisation spécifique – sont aussi l'occasion de former aux bonnes pratiques et de sensibiliser de façon concrète aux questions de sécurité.**

La formation internalisée à l'entreprise n'est pas un concept nouveau mais le mouvement s'est amplifié depuis la réduction, en 2018, des contraintes administratives pour créer un centre de formation d'apprentis au sein des entreprises, qui offre en parallèle un accès facilité aux subventions accompagnant les formations. Tous les secteurs d'activité sont concernés : l'industrie, l'artisanat, le luxe, jusqu'au médico-social. Ces dispositifs voient majoritairement le jour dans de grands groupes. Plus rares sont les petites entreprises à se lancer. Si l'objectif premier de ces formations est le développement de compétences visant à faciliter les recrutements sur des métiers en tension, elles représentent également une opportunité d'inclure les sujets de santé et de sécurité dans les pratiques professionnelles enseignées.

## Les nouveaux arrivants plus exposés aux accidents du travail

Parallèlement aux difficultés de recrutement, les entreprises sont confrontées à une autre réalité : un quart des victimes d'accidents du travail sont des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté à leur poste. Selon la Cnam, 15 % des accidents graves et mortels au travail se produisent même dans les trois premiers mois qui suivent l'embauche. En 2023, sur 33 accidents du travail mortels recensés chez les moins de 25 ans, 21 concernaient des salariés de moins d'un an d'ancienneté, soit 64 %. À titre de comparaison, la même année, chez les plus de 25 ans, 21 % des décès concernaient des personnes ayant moins d'un an d'ancienneté.

## Des accidents de natures différentes

Autre fait notable au regard de ces chiffres : les nouveaux arrivants en entreprise ne sont pas victimes des mêmes types d'accidents que les autres salariés. Des analyses d'accidents du travail survenus au sein de cette population montrent un cumul de facteurs : défaut de transmission de l'information, lacune dans l'identification des risques ou encore travail isolé. Les nouveaux venus peuvent en effet être exposés à des dangers qu'ils n'ont encore jamais rencontrés - et qu'ils ne soupçonnent parfois même pas - se retrouvant ainsi confrontés à un problème d'identification des risques.

Un incident ou accident peut résulter de la mauvaise compréhension ou explication d'une consigne du fait d'une connaissance insuffisante de la culture de l'entreprise, de ses codes ou de ses modes de fonctionnement.

## Des risques aussi pour les collègues

Dans certains cas, l'accident survient à la suite d'une prise d'initiative en méconnaissance de l'environnement de travail. Un autre effet insuffisamment pris en compte réside dans les modifications des pratiques au sein d'une équipe que peut engendrer la présence d'un nouvel arrivant qui découvre son espace de travail. Ce qui peut venir perturber certains mécanismes bien établis. Au point que l'accompagnement d'un novice à un poste par un salarié confirmé peut aussi entraîner un accident chez ce dernier, dont l'attention et la concentration peuvent être détournées, du fait d'un rythme de travail modifié ou de sollicitations supplémentaires.

## Maîtriser son environnement de travail

L'un des premiers leviers d'action pour améliorer les conditions d'accueil d'un nouvel arrivant à un poste est d'intégrer dans les formations les principes en santé-sécurité au travail, et de les renforcer lors de l'accueil en entreprise. Des accueils nouveaux embauchés ou des accueils sécurité sont fréquemment programmés au sein des entreprises, ainsi qu'au poste de travail. Des outils d'accompagnement, tels que Tuto'Prev développé par l'INRS, participent à ces missions. Mais à la lumière des statistiques, force est de constater que les formations prévues pour l'accueil et la bonne intégration des nouveaux arrivants s'avèrent parfois insuffisantes.

## Être proche du terrain

Les centres de formation internes aux entreprises représentent donc une bonne opportunité d'intégrer les sujets en lien direct avec la sécurité au travail dans les enseignements techniques et les mises en pratique. Apprendre son métier au plus près du terrain, dans des conditions reflétant parfaitement la réalité de l'entreprise, est l'occasion d'aborder tous les risques liés à l'activité (machines, risque chimique…), à l'environnement (présence de coactivité, chute de hauteur…), ou encore à l'organisation du travail.

## Débuter à son poste en confiance, sans stress

De cette manière, l'intégration des nouveaux arrivants à un poste est réalisée très en amont de leur prise de fonction effective. Cela représente aussi une façon de supprimer une part du stress lié aux débuts d'une prise de fonction. Et les bénéfices d'une formation bien élaborée et d'un accueil organisé en entreprise vont au-delà de la seule diminution des accidents du travail et des maladies professionnelles : cela contribue à fidéliser les nouvelles recrues, à favoriser une bonne cohésion des équipes et à créer une meilleure ambiance de travail, ainsi qu'à une qualité maîtrisée des produits et services.

## Des organisations multiples

Les centres de formation créés au sein des entreprises connaissent des formes et des organisations multiples. Certains sont intégralement internalisés. D'autres résultent de partenariats entre différents acteurs locaux qui s'associent et mettent en commun des moyens pour monter localement une structure répondant à leurs besoins. Il existe des entreprises encore qui font suivre des formations de formateurs à certains de leurs salariés, afin de s'approprier les sujets et de les décliner en fonction de leurs besoins. Parfois, il s'agit d'organisations professionnelles ayant identifié des besoins au sein d'une branche professionnelle. Certaines entreprises fonctionnent sur des formules hybrides, en alternance, alliant à la fois un centre de formation interne et des séjours des stagiaires en Centre de formation d'apprentis (CFA). Cela permet à la fois d'apprendre le métier et d'être formé à la culture interne de l'organisation, à ses standards de production. Enfin, certaines formations certifiantes telles que des CQP (certificat de qualification professionnelle) proposent des référentiels beaucoup plus professionnels, dont le contenu peut être adapté aux souhaits des entreprises, et validé par un diplôme reconnu.

Autres informations sur le sujet :

Travail & Sécurité - Dossier Travail & Sécurité - Les formations métiers en entreprise

Dossier web - « Nouveaux embauchés », dossier web INRS

Dossier web- « Fondamentaux de la prévention », dossier web INRS

Santé et sécurité au travail - Formations 2025. Santé et sécurité au travail, catalogue des formations proposées par l'INRS

Source : INRS - Avril 2025